

Présentation

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour une année. Il répond aux grands principes suivants : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE	352 981,89	1 418 893,45	1 771 875,34
Total	352 981,89	1 418 893,45	1 771 875,34

** Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

Le budget 2022 a été élaboré dans le cadre d'un cycle de préparation budgétaire en concertation avec les élus et services et a été voté le 14 avril 2022.

Ce budget a été établi avec les orientations suivantes :

- Amélioration de la qualité de l'espace public et du cadre de vie, notamment la finalisation du projet local technique,
- Achat de la bâtisse grand rue pour y déplacer le multiservices actuel et mise en place de tiers lieux.
- Sécurisation de la traversée du village et l'enfouissement des réseaux.
- Maintenir la qualité de service public et les tarifs ;
- Maintenir le soutien aux associations ;

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 59,65 k€
Charges de personnel : 123,66 k€
Autre : 94,56 k€
Epargne brute : 75,12 k€

Recettes

Contributions directes : 173,80 k€
Dotations et participations : 59,81 k€
Excédent antérieur : 49,86 k€
Autre : 69,51 k€

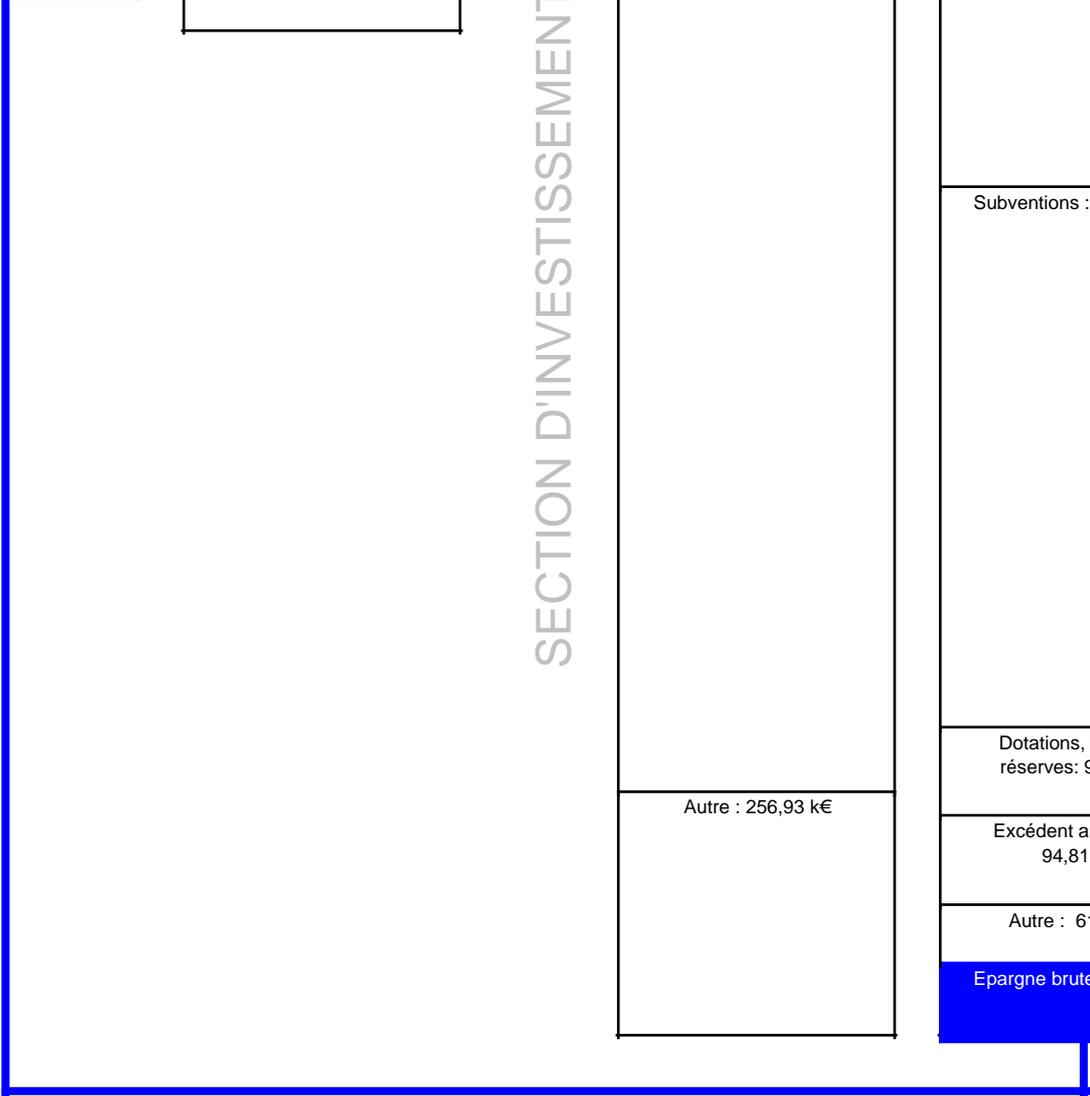
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'équipement : 1 161,96 k€
Autre : 256,93 k€

Recettes

Emprunts : 520,00 k€
Subventions : 573,54 k€
Dotations, fonds et réserves: 93,55 k€
Excédent antérieur : 94,81 k€
Autre : 61,88 k€
Epargne brute : 75,12 k€



- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE	187 496,18
Total	187 496,18

La dette est en augmentation du fait des nouveaux investissements cependant un prêt se finalise en 2023 et un second tombera en 2028.

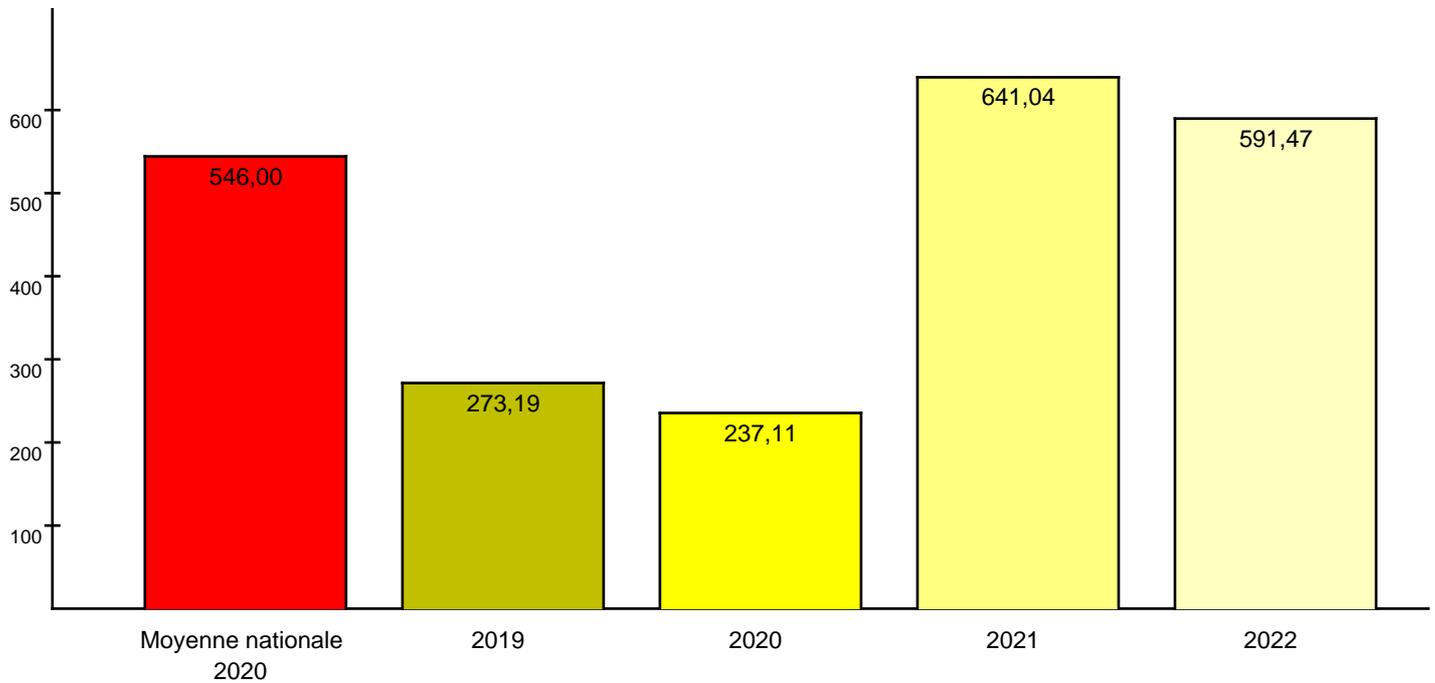
Les investissements décidés par le conseil municipal se feront sur les 3 voir 5 années à venir.

En 2022 est prévu l'enfouissement réseau grand rue, l'achat de la bâtisse grand rue et un commencement de la traversée du village.

Le local technique se termine cette année.

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,93 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	amicale des donneurs de sang	100,00
ASA CHEMIN DES CARABENASSES	ASA chemin des carabenasses	239,00
ASA D IRRIGATION RIVES DU VERNAZOBRE	ASA irrigation	1 035,00
ASA DE CAMBIS	ASA de Cambis	335,00
ASS SPORTIVE ECOLE JEAN MOULIN	Ass sportive ecole jean moulin	500,00
COLLEGE JEAN JAURES	Voyages scolaires	800,00
COMITE DES FETES	Comité des fêtes	1 800,00
DIANE SANGLIER BERLOU PRADES	Diane sanglier	155,00
FNACA	FNACA	45,00
LA GAULE SAINT CHINIANNAISE	la gaule st chinianaise	100,00
LE SOUVENIR FRANCAIS SAINT CHINIAN	Le souvenir français	100,00
SYNDICAT DES CHASSEURS ET PECHEURS DE PRAD	Syndicat des chasseurs et pecheurs	335,00
U P V SAINT CHINIAN	UPV st Chinian	115,00
VELO CLUB SAINT CHINIANAIS	Vélo club	100,00
	TOTAL	5 759,00